

Note d'informations - Rentrée Scolaire 2021-2022

<p>Portail Famille (adresse à conserver précieusement)</p>	<p>https://parents.logiciel-enfance.fr/locmariaplouzane Remarque : le portail sera actif à partir du 19 août, à 12h00, il est normal que vous ne puissiez l'utiliser avant les dates mentionnées dans la note « modalités d'inscription »</p>
<p>Services concernés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil périscolaire du matin et du soir (garderie) - Restauration scolaire - Accueil de loisirs des mercredis et vacances scolaires - Utilisation du ramassage scolaire par car (inscription préalable auprès du service périscolaire)
<p>Dossier d'inscription</p>	<ul style="list-style-type: none"> - les dossiers sont dématérialisés (aucun papier à remplir) - les informations sont à renseigner par vos soins sur le portail familles à partir du 19 août 2021 à 12h - le dossier est unique à l'ensemble des services - pour les nouvelles familles, une attestation CAF doit impérativement nous être fournie afin d'établir votre tarification (si vous souhaitez que votre coefficient familial soit pris en compte, veuillez accepter la transmission de vos données de la CAF vers la Commune) - Votre identifiant correspond à l'adresse mail transmise à l'inscription de votre enfant
<p>Réservations</p>	<ul style="list-style-type: none"> - sur votre espace famille à compter du jeudi 19 août 2021 à 12h, pour les enfants hors commune à partir du 30 août 2021 à 12h00 - voir les modalités de réservations (cf.document joint)
<p>Règlements intérieurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - les règlements intérieurs sont accessibles sur votre espace famille. - vous devez en avoir pris connaissance pour pouvoir procéder à toute inscription. (signature numérique)
<p>Tarifs et facturation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - les tarifs sont fixés en fonction de votre quotient familial. Une attestation de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) ou de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) doit être fournie ou enregistrée sur votre espace famille (à fournir tous les mois de janvier). Les grilles tarifaires sont accessibles sur votre espace. - la facturation est mensuelle - les factures sont dématérialisées et accessibles dans votre espace famille le 20 de chaque mois. -les règlements se font par chèque, chèque CESU ou espèces au trésor public, ou par prélèvement ou virement bancaire TIPI.
<p>Contacts et informations</p> <p>Aucune réservation ne sera prise par mail ou téléphone</p>	<p>Pour la restauration scolaire, les garderies et le transport scolaire : periscolaire@locmaria-plouzane.fr - 02 94 48 44 07</p> <p>Pour le Centre de loisirs (ALSH) : locmariamomes@locmaria-plouzane.fr - 02 98 48 92 08</p>